fondation maison des sciences de l'homme

Collège d'études mondiales

Promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse : histoire d'une « cause » inaboutie

Dominique Méda

N°145 | juin 2020

Le texte s'intéresse au double mouvement de remise en cause du PIB, dans des visées très différentes, à la fois par un petit courant de pensée dit "des nouveaux indicateurs de richesse" qui se développe en France à partir de la fin des années 1990 et par plusieurs institutions internationales. Après la Commission Stiglitz, dont les résultats sont analysés, les tentatives pour officialiser un petit nombre d'indicateurs notamment avec la loi SAS ne parviendront pas à s'imposer, pas plus que les indicateurs proposés par la Banque mondiale. La bataille des indicateurs - qui est aussi une bataille pour déterminer les nouveaux cadres cognitifs et les nouveaux référentiels - n'est pas terminée.

Working Papers Series

Promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse : histoire d'une « cause » inaboutie

Dominique Méda

Juin 2020

L'auteure

Dominique Méda est Professeure de sociologie, Directrice de l'IRISSO, Université Paris Dauphine-PSL.

Le texte

Dominique Méda est Co-titulaire de la chaire « Reconversion écologique, travail, emploi, politiques sociales » au collège d'études mondiales de la FMSH, Paris, France.

Citer ce document

Dominique Méda, *Promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse : histoire d'une « cause » inaboutie,* FMSH-WP-2020-142, juin 2020.

© Fondation Maison des sciences de l'homme - 2020

Informations et soumission des textes :

wpfmsh@msh-paris.fr

Fondation Maison des sciences de l'homme
54, boulevard Raspail
75006 Paris - France

http://www.fmsh.fr
http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP
http://wpfmsh.hypotheses.org

Les Working Papers et les Position Papers de la Fondation Maison des sciences de l'homme ont pour objectif la diffusion ouverte des travaux en train de se faire dans le cadre des diverses activités scientifiques de la Fondation : Le Collège d'études mondiales, Bourses Fernand Braudel-IFER, Programmes scientifiques, hébergement à la Maison Suger, Séminaires et Centres associés, Directeurs d'études associés...

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions institutionnelles de la Fondation MSH.

The Working Papers and Position Papers of the FMSH are produced in the course of the scientific activities of the FMSH: the chairs of the Institute for Global Studies, Fernand Braudel-IFER grants, the Foundation's scientific programmes, or the scholars hosted at the Maison Suger or as associate research directors. Working Papers may also be produced in partnership with affiliated institutions.

The views expressed in this paper are the author's own and do not necessarily reflect institutional positions from the Foundation MSH.

Résumé

Le texte s'intéresse au double mouvement de remise en cause du PIB, dans des visées très différentes, à la fois par un petit courant de pensée dit "des nouveaux indicateurs de richesse" qui se développe en France à partir de la fin des années 1990 et par plusieurs institutions internationales. Après la Commission Stiglitz, dont les résultats sont analysés, les tentatives pour officialiser un petit nombre d'indicateurs notamment avec la loi SAS ne parviendront pas à s'imposer, pas plus que les indicateurs proposés par la Banque mondiale. La bataille des indicateurs - qui est aussi une bataille pour déterminer les nouveaux cadres cognitifs et les nouveaux référentiels - n'est pas terminée.

Mots-clefs

Croissance, Indicateurs de richesse, comptabilité nationale

Promoting new indicators of wealth: an unsuccessful cause

Abstract

The text focuses on the twofold movement to question GDP, with very different aims, both by a small current of thought known as the "new wealth indicators" that has been developing in France since the end of the 1990s and by several international institutions. After the Stiglitz Commission, the results of which are analysed, attempts to officialise a small number of indicators, notably with the SAS law, will not succeed in imposing themselves, any more than the indicators proposed by the World Bank. The battle of indicators - which is also a battle to determine new cognitive frameworks and new reference frameworks - is not over.

Keywords

Growth, Wealth indicators, National accounts

Sommaire

Genèse d'une cause : critique du PIB et nouveaux indicateurs de richesse 5

La bataille des indicateurs 11

L'échec de l'institutionnalisation des nouveaux indicateurs à la française 19

Bibliographie 27

Le 8 janvier 2008, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, donnait sa première conférence de presse depuis son élection et annonçait notamment avoir demandé aux économistes Amartya Sen et Joseph Stiglitz de constituer une Commission sur « les limites du produit national brut comme critère de mesure de la performance économique et du bien-être ». Le rôle de cette dernière serait de développer une réflexion « sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives » prenant mieux en compte « les conditions réelles et la qualité de vie des Français ». Passée relativement inaperçue des commentateurs, cette décision était pourtant surprenante dans la mesure où elle n'avait jamais été évoquée jusqu'alors dans le discours sarkozyste. Cette remise en cause du PIB était en revanche portée depuis une dizaine d'années par un petit groupe d'universitaires français dont l'un des membres – Jean Gadrey - allait intégrer la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (CMPEPS). Cette dernière constituait une opportunité de choix pour permettre le développement d'une cause en faveur du développement de nouveaux indicateurs de richesse : elle aurait pu constituer la première marche d'une entreprise visant à entamer la domination du PIB. Il n'en sera rien et ni cette Commission internationale ni les efforts français n'y sont jusqu'ici parvenus, alors même que les insuffisances du PIB pour décrire la richesse d'une société et ses évolutions font l'objet d'un consensus. Mais au moment même où se formait en France une cause, toujours restée très discrète, en faveur de nouveaux indicateurs – qui s'accompagnait clairement d'une remise en cause de la prédominance de la croissance comme objectif social – les grandes institutions internationales entamaient elles aussi une critique du PIB et une action en faveur d'autres indicateurs de richesse, dont la visée était tout autre puisqu'il s'agissait bien plutôt de sauver la croissance, en privilégiant des composants non traditionnels de celle-ci, au nom de la qualité de la croissance. C'est cette histoire que je voudrais raconter.

Cet article est écrit d'un point de vue situé puisque j'ai été une actrice de ce mouvement. Ayant contribué à relancer un débat français sur les limites du PIB et de la croissance à la fin des années 1990, et ayant travaillé sur ces questions avec mes collègues Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice et Isabelle Cassiers notamment, en particulier au sein du réseau que nous avons créé pour l'occasion, le Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse (FAIR), ayant aussi suivi la naissance et le développement des différents cénacles et arènes qui ont accompagné le débat sur ces questions, j'ai souhaité, en marge des ouvrages et articles nombreux que nous avons consacrés à ce thème, raconter les coulisses d'une cause et d'un mouvement français, qui s'est déployé en marge des tentatives des grandes institutions internationales pour promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse sans être parvenu aujourd'hui à faire accepter ce qui est tout simplement une nouvelle grammaire, de nouveaux cadres cognitifs pour interpréter le monde et y agir. Mais les institutions internationales n'ont pour l'instant pas vraiment non plus réussi à imposer leurs indicateurs.

Dans ce texte, je reviens sur la genèse de cette cause, sur les différents moments où elle aurait pu trouver un début de réalisation, sur la différence d'objectifs entre le mouvement en faveur de nouveaux indicateurs de richesse et l'objectif de qualité de la croissance soutenu par les institutions internationales, sur les raisons et les modalités de l'échec de la cause française, et je me demande pour conclure si la prise de conscience actuelle des dégâts de la croissance n'est pas de nature à ramener celle-ci au centre du débat public.

Genèse d'une cause : critique du PIB et nouveaux indicateurs de richesse

La critique du PIB avait battu son plein dans les années 1970 notamment en France et aux États-Unis. Cette critique concernait à la fois le processus de croissance lui-même - et notamment sa transformation en *objectif* central des sociétés développées -, d'une part, et la construction de l'indicateur, et plus généralement du système de comptabilité nationale, d'autre part, certains textes mêlant les deux critiques.

Le rapport co-écrit par une équipe dirigée par les Meadows, qui donnera lieu à la publication de *The Limits to Growth* en 1972, appartient à la première catégorie : c'est le processus de croissance lui-même, reposant notamment sur une croissance physique de la population ainsi que des ressources fossiles et agricoles mobilisées au cours du processus de production qui est remis en cause et dont les conséquences délétères sont mises en évidence. Le modèle utilisé par les Meadows est à l'époque dénoncé par l'économiste américain William Nordhaus – notamment parce que le modèle n'intègre pas les prix (Vieille Blanchard, 2007). Ce dernier travaille en revanche à l'élaboration d'indicateurs alternatifs avec l'économiste Tobin : dans « Is Growth Obsolete?[1] », les deux auteurs contestent en effet que le produit national ait jamais été une mesure du bien-être national, car il s'agit d'un indicateur de production et non de consommation. Un agrégat mesurant la consommation authentique, soutiennent-ils, serait un véritable indicateur de bien-être. Au même moment, une équipe japonaise développe la même tentative, retracée dans *Measuring Net National Welfare of Japan*, publié par le NNW Measurement Committe de l'Economic Council of Japan, à Tokyo, en 1973. Dans les deux cas, le Net National Welfare (NNW) s'obtient à partir du produit national en lui ajoutant ou en lui retranchant certains facteurs[2] (Méda, 1999 ; Gadrey, Jany-Catrice, 2005).

En revanche, dans les travaux des français Bertrand de Jouvenel (1968a ; 1968b) ou Jean Baudrillard (1970), la critique du PIB est conjointement une mise en cause de l'indicateur et du processus de croissance : « la mystique du PNB : nous parlons là du plus extraordinaire bluff collectif des sociétés modernes, d'une opération de magie blanche sur les chiffres, qui cache en réalité une magie noire d'envoutement collectif. Rien n'entre là que les facteurs visibles et mesurables selon les critères de la rationalité économique : certaines choses n'y entrent pas, d'autres juste parce qu'elles sont mesurables. Elles ne connaissent pas le signe négatif, elles additionnent tout : toute chose produite est sacralisée par le fait même de l'être ; toute chose produite est positive, toute chose mesurable est positive », écrit Baudrillard dans *La société de consommation*. C'est également en 1972, lors d'un débat organisé par le Club du Nouvel Observateur qu'Edmond Maire, alors secrétaire national de la CFDT, déclare : « La croissance comme but de l'économie marchande, l'idéologie de la consommation obsession, de la consommation des seuls objets rentables, non seulement ne répondent pas aux besoins humains fondamentaux mais ne peuvent même plus être poursuivies sans conduire le monde à la catastrophe (…) Nous contestons donc à la CFDT la conception actuelle de la croissance et son calcul, ce calcul qui élimine les services hors marché, la qualité des relations interpersonnelles, le type de conditions de travail, la valeur de l'urbanisme, mais qui par contre additionne, sans se gêner, le coût des bombes atomiques, celui des accidents de la route, et celui de la lutte anti-pollution. C'est-à-dire qu'au total les 5 % de croissance annuelle dont on nous parle n'ont aucun sens profond[3] ». Notons qu'en 1976, les services hors marché seront réintégrés dans le PIB, celui-ci devenant la somme du PIB marchand et du PIB non marchand.

Mais à partir de la fin des années 1970, avec le deuxième choc pétrolier et la crise économique, les critiques de la croissance sont mises en veilleuse ; quant à celles qui concernent l'indicateur lui-même, elles se heurtent à la résistance des comptables nationaux, une résistance d'ailleurs non exempte de présupposés idéologiques comme en témoigne la réaction d'Oleg Arkhipoff, le vice-président de l'Association Française de comptabilité nationale, qui publie en 1976, dans la revue de l'INSEE, *Économie*

1. *Economic Growth*, National Bureau of Economic Research, Columbia University Press, 1972.

2. Sont retranchées les dépenses de police, de justice et d'administration générale (réparation ou prévention de la dégradation de l'environnement général), l'entretien de l'environnement stricto sensu, les dégradations dues à la pollution, non compensées par ailleurs et les nuisances dues à l'urbanisation. En effet, il s'agit de dépenses visant à réparer des dommages infligés par la croissance elle-même et qui n'augmentent en aucune manière le bien-être. Sont ajoutés la consommation publique, les services rendus par les équipements collectifs, les services rendus par les biens domestiques, les loisirs ; le travail domestique.

3. Blog de Jean Gadrey

et statistique, un article intitulé « Peut-on mesurer le bien-être national ? » (Arkhipoff, 1976 ; Méda, 1999).

Le but de l'article est de dénoncer les deux tentatives américaine et japonaise (déjà citées) de construire un nouvel indicateur de bien-être. Arkhipoff met en cause, d'une part, l'arbitraire qui entoure le choix des nouvelles conventions, qui risque de provoquer un véritable désordre et, d'autre part, les postulats économiques au fondement de celui-ci[4]. Dans la première partie de l'article, ce sont les deux dimensions de l'activité de quantification distinguées par Desrosières (convenir et mesurer) qui sont critiquées : « Ce qui inquiète au premier chef, de façon immédiate, écrit Arkhipoff, c'est le sentiment profond et invincible d'arbitraire qu'on éprouve devant les méthodes d'évaluation et de délimitation du contenu de ce qui est censé mesurer un certain bien-être (…) Un nombre considérable d'éléments entièrement nouveaux va se trouver porté à l'attention des théoriciens du bien-être. Une telle avalanche de statistiques nouvelles existantes ou à créer, se présentant souvent en vrac, ne laisse pas d'inquiéter fortement les comptables nationaux. Car, pensent ces derniers, il faudra bien un jour ou l'autre intégrer tout cela dans une comptabilité nationale démesurément élargie, et on peut redouter de voir complètement dénaturer un cadre qu'on peut déjà qualifier de classique, parce que parvenu à une certaine perfection[5] ».

Ce verrouillage était déjà à l'œuvre chez Malthus lorsqu'en définissant la notion de richesse[6], il révélait sa farouche volonté de garantir le caractère scientifique de l'économie. Il en est de même pour la comptabilité nationale selon Arkhipoff : ces disciplines apparaissent comme un langage, une grammaire dont la correspondance avec le réel a été longuement travaillée et qui ne saurait souffrir de remise en cause brutale à défaut d'ouvrir la boîte de Pandore et de laisser place à l'arbitraire du signe. Cette correspondance, coûteuse, patiemment stabilisée entre le réel et le signe finit de rompre avec le constructivisme et se mue en naturalisme lorsque l'auteur renvoie à une convention originelle, quasiment un contrat des origines, où la correspondance entre les chiffres et la réalité a été arrêtée et figée pour longtemps. De la même façon, Malthus[7] soutenait quant à lui qu'il était impossible de donner une nouvelle définition de la richesse - sinon personne n'y comprendrait plus rien, les mots ne voudraient plus rien dire : « il en résulterait la plus grande confusion dans le langage dont l'économiste se sert ». Rendre discutable ces notions dépouillerait définitivement l'économie de son statut de science. De même chez Arkhipoff, et plus tard chez Baneth (2007), il est impossible de remettre en cause cette convention originelle au risque d'introduire un désordre complet qui déstabiliserait le langage lui-même, et sa capacité à signifier : nos mots ne pourraient plus faire signe vers une même réalité. À presque deux siècles d'intervalle, ces deux auteurs montrent la même préoccupation de *conserver* une version positiviste et rigide de la science économique, arc-boutée sur des peurs, refusant d'inclure, ou de prendre en compte de nouvelles voix qui n'auraient comme effets que d'introduire le désordre, la perte du signifiant et de la possibilité de mesurer exactement la réalité. La conclusion politique qu'en tire Arkhipoff en découle logiquement : « la problématique du bien-être national n'impose actuellement nulle réforme de la comptabilité nationale, sinon nulle réforme du produit national lui-même, et, d'autre part, que cette problématique n'a rien à voir avec la

4. Pour une analyse approfondie de cet article cf. Méda, 1999.

5. *Ibid.*, p. 22.

6. « Si donc, avec M. Say, nous voulons faire de l'économie politique une science positive fondée sur l'expérience et susceptible de donner des résultats précis, il faut prendre le plus grand soin d'embrasser seulement, dans la définition du terme principal dont elle se sert [la richesse], les objets dont l'accroissement ou la diminution peuvent être susceptibles d'évaluation ».

7. « l'investigation de la nature et des causes de toutes ces sortes de richesses dépasserait évidemment les bornes qui circonscrivent une science isolée, et occasionnerait un tel changement dans l'emploi des termes consacrés par un usage général qu'il en résulterait la plus grande confusion dans le langage dont l'économiste se sert ». « Le fait est véritablement que, si l'on ne tient pas compte de la matière en définissant la richesse, il n'est possible d'établir aucune ligne de démarcation distincte, ni de la tracer avec quelque profondeur ; on doit alors en exclure cette masse d'objets immatériels qui rendent la signification du terme entièrement confuse et imposent l'obligation de ne jamais parler, avec quelque précision, de la richesse des différents individus ou des différentes nations ».

comptabilité tout court[8] ». Les conventions originelles paraissent intangibles.

Si ce refus d'une réforme de la comptabilité nationale est radical chez Arkhipoff, d'autres signaux, certes plus faibles, de réticence sont exprimés au sein de la Commission Stiglitz : on ne peut pas construire un nouvel indicateur de bien-être national tout simplement parce qu'il ne peut y avoir de bien-être national. Autrement dit, il n'existe pas de collectif dont on pourrait mesurer le bien-être. Arkhipoff s'en explique longuement : « Dès le début, nous sommes partis d'une définition du bien-être national en termes d'agrégation d'échelles de préférences individuelles en une échelle de préférence collective et, depuis, nous n'avons encore rencontré aucune raison majeure qui puisse conduire à une révision fondamentale d'une telle définition, d'ailleurs on ne peut plus communément admise (…) La première exigence, si les mots "collectif" et "représentatif" ont un sens, c'est que cette préférence ne fasse pas abstraction de tout ou partie des préférences individuelles. C'est donc bien une agrégation des choix individuels, ou encore une consultation électorale, puisque l'avis de tous devra être sollicité […]. Il est donc d'ores et déjà évident qu'hormis le cas de l'unanimité, la préférence collective ne pourra entériner de façon fidèle tous les choix individuels […]. C'est dire que, dorénavant, les mots de "collectif", de "général"… devront être utilisés avec la plus grande des précautions. On s'en doutait depuis longtemps ; on le sait maintenant[9] ». Il est donc inenvisageable de considérer la société comme un collectif, du bien-être ou même du bien commun duquel on pourrait parler. L'ensemble des présupposés de l'économie classique constitue bien le fondement de l'argumentation d'Arkhipoff.

À la suite de Fourquet dans *Les comptes de la puissance*, j'avais tenté dans *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, dans le chapitre intitulé « critique de l'économie » puis dans *Qu'est-ce que la richesse ?* de montrer les liens forts qui existent entre l'économie et la construction de la comptabilité nationale. Mais ce sont aussi et surtout les postulats de l'économie néo-classique qui soutiennent cette construction dans la mesure où la comptabilité nationale enregistre les transactions en s'appuyant sur la valeur d'échange et en considérant le prix comme la mesure de la valeur des biens et services[10]. J'ai tenté de montrer comment la comptabilité nationale, quoique inspirée de keynésianisme était néanmoins fondée sur l'ensemble des postulats de l'économie néo-classique, en particulier sa théorie de l'utilité.

Mais il n'est pas utile de revenir ici trop longuement sur cette question, et je voudrais plutôt désormais insister sur le retour de la critique du PIB et de la croissance qui s'opère en France à partir de la fin des années 1990 avec la publication de *Qu'est-ce que la richesse ?* en 1999 et qui va rassembler une dizaine d'auteur.e.s au début des années 2000 pour constituer le (petit) courant des nouveaux indicateurs de richesse[11]. Ce terme n'est pas anodin puisque la notion de croissance laisse la place à celle de richesse, qui indique qu'il s'agit de rouvrir le débat sur *ce qui compte* pour une société et devrait être pris en compte, c'est-à-dire rentrer dans les comptes[12]. Dans *Qu'est-ce que la richesse ?*, l'idée essentielle est que le système de comptabilité nationale est fondé sur des « conventions de richesse » (Gadrey, 2006) qui sont datées et devraient être adaptées : la comptabilité nationale est un construit (Desrosière, 1993 ; Fourquet, 1981), dont les principes reposent à la fois sur des considérations politiques et sur une certaine représentation du monde (existant et désirable). Les conventions de richesse qui ont soutenu la création et le développement de la comptabilité nationale dans les années 1950 correspondaient à un contexte historique particulier, qui a changé. Notamment

8. *Ibid.*, p. 29, 30.

9. *Ibid.*, p. 39, 40.

10. Voir le remarquable ouvrage de Studenski P., *The income of Nations*, New York University Press, 1958

11. Que certains appellent « l'école française de la nouvelle richesse », voir Th. Pouch, « Actualité de la richesse, oubli de l'économie politique? », *L'Homme et la Société*, n°156, 2006.

12. Comme l'écrit joliment Bertrand de Jouvenel dans « Prise en compte dans la comptabilité nationale des services rendus à titre gratuit, des nuisances et des prélèvements sur la nature » : « le calcul économique — on doit s'en féliciter — fait aujourd'hui autorité, ce qui est une juste récompense des grands mérites de ceux qui nous le fournissent. Mais contre leur propre voeu, ce qu'ils ne comptent pas se trouve ne pas compter, en un sens plus vulgaire ».

ce système de comptabilité nationale a été mis en place à un moment où la place de l'humain dans la Nature n'était pas une question, en tout cas pas en Occident, où la conscience de la dégradation de l'environnement et de ses liens avec la croissance n'était pas forte et où cela ne constituait pas une question majeure. Comme en témoignent les inventeurs français interrogés par Fourquet, ce contre quoi ces derniers voulaient lutter et ce qui les obsédait était…la décroissance. « Les narrateurs, écrit-il, ont presque tous détesté le désir malthusien d'une France décroissante et vieillissante depuis un siècle : ils ont ressenti profondément la vibration douloureuse de la défaite ; et, qu'ils soient patriotes ou internationalistes (ou les deux), ils ont travaillé pour que la France devienne une grande puissance "moderne et vigoureuse » (…) Ce qui, dans les années trente, scandalise Gruson et Denizet, ce n'est pas le dérèglement en soi, c'est la décroissance, c'est l'ignorance et l'impuissance à sortir de la dépression ».

Le système de comptabilité nationale constitue le résultat de choix, il est l'aboutissement d'opérations de tri et de sélection (des éléments composant la richesse) que l'un des premiers concepteurs de l'estimation du revenu national, Simon Kuznets, a lui-même précisément décrites dans son rapport publié sous le titre « National Income, 1929-32 », publié en 1934 puis dans une actualisation de ce travail, en 1941. Kuznets décrit en effet précisément ce qu'il a décidé de considérer comme devant rentrer dans le revenu national et ce qu'il en a exclu, en tentant de justifier ses choix. Il écrit : « pour ceux qui ne sont pas familiers de ce genre de travail, il est difficile de mesurer à quel point l'estimation du revenu national a été et reste affectée de jugements de valeur implicites et explicites (« National Income and its composition, 1919-1938 », NBER, 1941, Cf. S. Kuznets, 1941, *op. cit.*, p. 5.) Nous avons montré avec Florence Jany-Catrice (2011) comment une partie de ces choix, concernant notamment les activités domestiques, étaient en effet peu justifiables ou ne l'étaient que par rapport au contexte et aux préjugés de l'époque. J'ai aussi tenté de montrer, en m'appuyant notamment sur les importants travaux de Fourquet, comment les choix de conventions de richesse faits juste à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale illustraient la nécessité pour le pays de se reconstruire et la priorité donnée à la mise en évidence de l'augmentation de la production matérielle. J'en appelais donc, dans cet ouvrage, et alors même que la critique de la croissance et du PIB avait alors perdu de sa vivacité, à redéfinir le périmètre de la richesse d'une société – donc d'un collectif – et à nous doter de nouveaux indicateurs de richesse.

Neuf années auparavant, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) avait été proposé par le PNUD mais c'est surtout la série de *Rapports sur le développement humain* qui en avait fait la promotion, notamment le rapport de 1996. C'est donc à la fin de cette décennie 1990 que je propose de faire commencer la genèse de la cause en faveur de nouveaux indicateurs de richesse dont l'idée maîtresse était simple : le système de comptabilité nationale est le produit d'une vision du monde et de ce qui compte dans celui-ci, ancré dans un contexte historique précis et issu à la fois de l'économie néo-classique et de la vision keynésienne (Méda, 1999). Les conventions de richesse qui ont présidé à sa création ne prennent pas en compte un certain nombre d'activités, de réalités et de situations qui mériteraient (aujourd'hui) de l'être. Il s'agit notamment d'un système – désormais universel[13] – qui compte pour zéro les activités les plus essentielles pour la reproduction de la société – les activités domestiques, de care, familiales, politiques, de loisir… (Méda, 1999 ; Jany-Catrice, Méda, 2011) ; qui ne tient pas compte des inégalités dans la production et la consommation ; et qui ne tient aucun compte des dégradations apportées au patrimoine naturel et social à l'occasion de la production et de la consommation. Il est donc urgent de concevoir de nouvelles conventions de richesse, de nouveaux indicateurs susceptibles de mieux prendre en compte ce que nos sociétés considèrent désormais comme partie intégrante de la richesse. Ces derniers devaient permettre, mieux que le PIB et les agrégats issus de la comptabilité nationale, de donner une image plus fidèle de ce en quoi consiste notre

13. Le SCN 2008 est publié sous la signature des cinq plus grandes organisations internationales.

« richesse » et d'éviter que ne soit dilapidées, sans que les comptes ne le signalent, les conditions même d'une vie authentiquement sur Terre : notre patrimoine naturel et notre cohésion sociale. Et cela ne peut être fait qu'au terme d'un processus démocratique où la société peut exprimer ce qui aujourd'hui compte pour elle, constitue sa richesse.

Deux tentatives d'introduction de cette idée dans le monde « politique » ont été faites peu de temps après la publication de *Qu'est-ce que la richesse ?* En 2000, Patrick Viveret, conseiller à la Cour des comptes et auteur d'un rapport sur l'évaluation des politiques publiques commandé par Michel Rocard (Viveret, 1989), se fait confier par Guy Hascouët, alors secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire dans le gouvernement de Lionel Jospin, une mission destinée à réfléchir à la proposition de nouveaux indicateurs de richesse : la Mission « Nouveaux facteurs de richesse ». Cette mission est censée consulter les réseaux intéressés, notamment de l'économie sociale et solidaire, sur les contours des nouveaux indicateurs. Le rapport rendu en 2001 et publié en 2002, qui s'appuie largement sur les analyses de *Qu'est-ce que la richesse ?* propose notamment une révision de la comptabilité nationale et la réalisation d'un rapport français sur le développement durable. Mais en 2002, l'élection présidentielle rebat toutes les cartes…

En 2003, au Congrès de Dijon, le courant « Utopia » du Parti socialiste, qui s'est emparé de l'idée de nouveaux indicateurs de richesse en fait le cœur de sa motion : « la société n'a pas pour unique finalité de produire des biens et des services. L'augmentation de la production et de la consommation ne saurait être considérée comme le seul indicateur de richesse et de bien-être pertinent d'une société (…) Rompons avec la conception d'une richesse dont l'unique indicateur serait le PIB. Substituons à l'objectif de croissance celui de « développement », utilisons de nouveaux indicateurs pour mesurer les vrais progrès de nos sociétés », écrivent ses membres. Mais la motion obtiendra 1% des voix…

Le renforcement de la cause va venir du rapport réalisé par Florence Jany-Catrice et Jean Gadrey à la demande de la Mission Animation de la Recherche de la DARES (dont je suis responsable à l'époque et qui finance des recherches par le biais d'appel à projets de recherche). Alors qu'un début de réseau s'est construit notamment avec les économistes du Clerse (Jean Gadrey m'invitera dès 1999 à présenter mon livre dans son séminaire alors que lui-même a travaillé sur les questions de croissance, notamment à l'occasion de la sortie du rapport Boskin (Gadrey, 1996) ; Florence Jany-Catrice rend compte de l'important livre publié en 2002 par André Vanoli, *Une histoire de la comptabilité nationale*), la recherche de Gadrey et Jany-Catrice, qui vise à faire le point sur l'existence et la diffusion de nouveaux indicateurs de richesse hors de France et notamment aux États-Unis va permettre de donner une assise scientifique et internationale à la cause des nouveaux indicateurs de richesse : on passe de réflexions philosophiques à des travaux réalisés par des économistes qui rendent compte d'un foisonnement considérable, mettant a contrario en évidence un « retard français ». Gadrey et Jany-Catrice présentent dans leur rapport[14], rendu en 2003, à la fois une histoire, une enquête et une typologie qui permet de montrer la variété des alternatives à la représentation de la richesse promue par la comptabilité nationale. Les nouveaux indicateurs de richesse sont multiples, les uns purement sociaux, les autres purement environnementaux, d'autres mixtes, tantôt monétarisés, tantôt non. C'est le premier panorama aussi détaillé dont on dispose. L'ensemble converge avec les travaux issus du courant des indicateurs sociaux comme le mettra en évidence le débat retracé par la Revue *Travail et Emploi* en 2003 (Jany-Catrice, Méda, Perret, Sharpe, « Débat sur l'indice de bien-être économique », Revue Travail emploi, n° 93, pp. 75-111) autour de l'indice du bien-être économique qu'Osberg et Sharpe sont venus présenter à Paris.

Ces universitaires appartenant à différentes disciplines ne cherchent pas à imposer de nouveaux indicateurs. Ils signalent l'existence de nombreuses tentatives et mettent sur la table de nombreuses questions : pour faire contrepoids au PIB, faut-il un seul indicateur (comme l'IDH) ou plusieurs (au risque

14. https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-indicateurs-richesse-developpement.pdf

qu'un tableau de bord ait moins de pouvoir de conviction) ; faut-il des indicateurs sociaux et physiques seulement ou aussi monétaires ; faut-il des indicateurs synthétiques et si oui, comment pondérer les différentes dimensions ? Pendant un temps nous serons très intéressés par l'Indice de bien-être économique d'Osberg et Sharpe, avant d'être convaincus des limites d'un indicateur synthétique.

Cette première séquence s'achève donc sur le renforcement conjoint de l'assise académique de ce courant, de la constitution de réseaux d'intéressement et de la découverte d'avancées multiples à l'étranger, de nature tant académique qu'issue de la société civile.

La bataille des indicateurs

Avant la mise en place de la Commission Stiglitz, dont la création reste à expliquer[15], plusieurs signes montrent que les institutions internationales sont en train de bouger sur la question des indicateurs, c'est-à-dire sur la représentation du monde, la nouvelle grille de lecture et d'interprétation censée compléter (ou se substituer à) la comptabilité nationale traditionnelle et notamment le PIB.

En 2000, la Banque Mondiale produit un très important rapport, intitulé *The Quality of Growth*, (qui sera traduit en 2002 en français sous le titre *Qualité de la croissance*) dont le chapitre 2 permet aisément de comprendre la visée : « une croissance économique rapide est généralement considérée comme le principal indicateur du développement, écrivent les auteurs. Pourtant, la mesure de la croissance à l'aune des comptes nationaux est loin de satisfaire tous les spécialistes (…). Plus significatif, à cet égard, est le bien-être social, y compris la consommation, le développement humain et la durabilité de l'environnement, ainsi que leur qualité, leur distribution et leur stabilité. Le plus souvent, la croissance du revenu par tête et les améliorations du bien-être social vont de pair, mais il y a des exceptions. Des divergences importantes entre la croissance et les améliorations du bien-être social peuvent en effet se faire jour lorsque la croissance est instable ou non soutenable ». L'attaque est frontale : exactement sur le modèle des critiques de Tobin et Nordhaus, les auteurs mettent en question la capacité du PIB tel que calculé par les comptes nationaux à rendre compte du bien-être social. Plus précisément, après avoir distingué trois types différents d'actifs ou de capitaux, les auteurs dénoncent l'intérêt trop exclusif porté au capital physique au détriment du capital humain et du capital naturel : « l'hypothèse centrale, évaluée empiriquement dans la suite de ce rapport, est que la promotion des investissements adéquats dans toutes les formes de capital incarne une manière d'encourager une croissance plus rapide et de meilleure qualité, ainsi que des améliorations du bien-être social ». La question centrale n'est donc plus de savoir comment obtenir une croissance rapide mais bien une croissance *soutenable*, la réponse étant claire : « il s'ensuit que la prévention des sous-investissements dans le capital humain et naturel est l'une des manières de promouvoir une croissance rapide et soutenable ».

Ces développements s'inscrivent dans le nouveau cadre théorique formé à la fois par les travaux de Becker sur le capital humain et les travaux de Romer sur la croissance endogène (Jany-Catrice, Méda, 2016). Alors que le processus de croissance risquait toujours, dans les théories précédentes, de se heurter à des limites ou d'être confronté à des rendements décroissants, les théories du capital humain et de la croissance endogène permettent au contraire de le rendre infini. L'idée maîtresse est que la croissance économique provient de l'accumulation de trois facteurs : le capital physique, le capital technologique, le capital humain ; tous les facteurs, notamment le capital humain, sont susceptibles d'accumulation ; le rendement du capital est constant. Le progrès technique n'est donc plus exogène, extérieur au champ de l'activité économique mais endogène, produit par le processus de croissance et permettant en retour de la renforcer. En investissant sans relâche

15. Il serait notamment intéressant de connaître le lien entre cette Commission – dont les rapporteurs sont issus de l'INSEE et de l'OFCE – et la mise en cause des statistiques sur le pouvoir d'achat, la Conférence pour l'emploi et le pouvoir d'achat du 23 octobre 2007 qui propose de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat publiables rapidement par le système statistique public et les divers rapports rendus sur cette question à l'époque. De même un lien est sans doute à établir avec le livre co-écrit par Jean-Paul Fitoussi et Eloi Laurent, *La nouvelle écologie politique*, en 2007.

dans le capital humain, la théorie prédit ainsi un processus de croissance auto-entretenu et infini, qui ne rencontre plus aucune barrière.

Michel Foucault a donné une interprétation magistrale et lumineuse de l'introduction de la notion de capital humain dans la théorie économique. Dans *Naissance de la biopolitique*, il consacre en effet un cours entier à la promotion par les néo-libéraux américains de cette notion, travaillée par Schultz puis par Becker : ces auteurs voient dans le salaire un revenu produit par un capital, le capital étant le travailleur lui-même. Dans cette conception le travailleur devient une sorte de machine, un entrepreneur de lui-même qui doit prendre soin de ses compétences pour produire un revenu toujours plus élevé. À l'échelle d'une nation, l'investissement dans le capital humain permet d'augmenter la somme des revenus et la croissance. L'innovation permet enfin de régler son compte à la trop fameuse loi de la baisse tendancielle du taux de profit. Grâce à l'innovation, au soin toujours plus grand apporté au capital humain par la nation et les individus eux-mêmes, le processus de croissance pourra être infini. Foucault décrit la montée de ces concepts au moment même où il la constate : c'est dans les années 1980 que ces théories font l'objet de raffinements et que le capital humain apparaît comme un véritable *deus ex machina* capable de produire des flux de revenus et de croissance toujours plus élevés, selon un processus auto-entretenu. Il nous faut donc bien comprendre qu'en promouvant le capital humain, c'est bien un moyen de sauver la croissance, menacée tant dans la théorie économique (rendements décroissants, baisse tendancielle du taux de profit…) que dans les travaux critiques (comme ceux des Meadows par exemple ou des auteurs que nous avons cités plus haut) qui est mis en avant. L'ouvrage intitulé *Qualité de la croissance* n'a donc d'autre but que de sauver le soldat croissance en indiquant les voies nouvelles qu'il faut désormais emprunter pour ce faire. La Banque Mondiale puis l'OCDE n'auront de cesse de promouvoir ces conceptions à travers toute une série de travaux.

En 2001, paraît sous la plume du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE un rapport intitulé *Du bien-être des Nations. Le rôle du capital humain et social*, qui ne correspond pas aux canons classiques de l'OCDE : il remet en cause le PIB et évoque la possibilité d'un bien-être collectif, mais soutient lui aussi l'idée qu'il faut passer d'un indicateur de flux à un indicateur de stock et raisonner désormais en termes de « capital », notamment de capital humain et social. Le rapport explique que le bien-être économique ne se résume pas à la mesure du PIB et que ce dernier comprend des activités qui ne contribuent pas directement au bien-être. Les auteurs empruntent à Tobin et Nordhaus la notion de « regrettables » et citent les travaux d'Osberg qui mettent en évidence que le bien-être progresse plus lentement que le PIB. Même s'ils utilisent la notion de capital naturel, les auteurs insistent plus particulièrement sur le capital humain et le capital social dans une conception à la Coleman et à la Putnam, c'est-à-dire une conception qui réduit la cohésion sociale aux relations entre individus[16].

Cette idée apparaît à la fois parfaitement congruente, à première vue, avec ce que les promoteurs des nouveaux indicateurs de richesse français soutiennent : il faut adopter une comptabilité patrimoniale qui permet de constituer une sorte d'inventaire des « richesses », des quantités et qualités, de manière à mettre en évidence les dégradations et/ou les améliorations de ce patrimoine. Mais elle en est en réalité terriblement éloignée non seulement car elle est très individualiste mais aussi parce qu'elle est encline à estimer *monétairement* les différentes dimensions de ce capital alors que l'école française des indicateurs de richesse se méfie de la monétarisation, sauf s'il s'agit de prix « politiques ».

Nous n'en sommes pas encore à la proposition d'indicateurs. Celle-ci viendra de la Banque Mondiale, qui travaille depuis plusieurs années à un nouvel indicateur dit de « richesse inclusive » qu'elle promeut dans un important rapport de 2006. Dans l'introduction de celui-ci, intitulé *Where is the Wealth of the Nations?*, l'ambition est grande : il s'agit ni plus ni moins de faire une

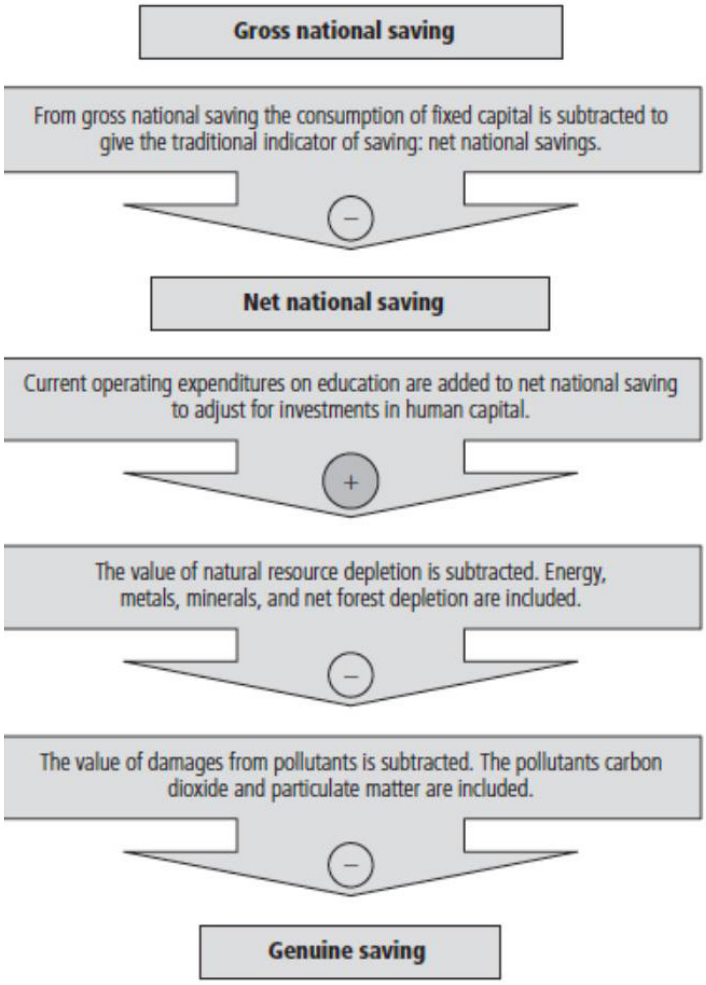
16. Cf D. Méda, « Le capital social : un point de vue critique », *L'Économie politique*, 2002/2, n° 14, pages 36 à 47 ; Gadrey et Jany-Catrice, qui font une longue analyse de ces travaux, ne partagent pas mon avis. Voir leur rapport à la DARES p. 43.

évaluation du capital du millénaire (Millennium capital assessment). Dans le chapitre 1, il est écrit qu'il s'agit de « produire une estimation de la richesse totale, avec un focus sur les implications d'une telle conception sur les responsables des politiques publiques ». Ce chapitre introduira, précisent les auteurs, « la notion de développement conçu comme un processus de gestion de portefeuille. Certains actifs du portefeuille sont épuisables et ne peuvent être transformés en d'autres actifs que par l'investissement des rentes issues des ressources. D'autres actifs sont renouvelables et peuvent générer des flux de revenus durables. L'analyse économique peut guider les décisions concernant la taille optimale de ces actifs dans le portefeuille »[17].

Les trois types d'actifs ou de capitaux ayant été distingués (capital économique, capital naturel, capital humain), le rapport indique que « la principale forme de richesse dans le monde est constituée du *capital intangible*, c'est-à-dire le capital humain et la qualité formelle et informelle des institutions ». Commentant le rapport en 2006, le journal *Les Échos* résumait ainsi le rapport : « au terme des travaux, il apparaît que le « capital intangible » constitue la plus grande part de la richesse d'une nation. Cet indicateur, qui synthétise le facteur humain (population, degré de formation, savoir-faire...) et institutionnel d'un pays (degré de confiance de la population dans la société et dans les institutions judiciaires, capacité à travailler dans un but commun, degré de bonne gouvernance...), constitue, au niveau mondial, 77 % de la richesse contre 18 % pour le « capital produit » et seulement 5 % pour le « capital naturel ». Néanmoins, selon le groupe de pays considéré, ces pourcentages diffèrent. Ainsi, pour les pays les moins avancés, le « capital intangible » ne représente que 58 % de la richesse contre 80 % pour les pays de l'OCDE à forts revenus ».

Le chapitre 3 du Rapport présente le nouvel indicateur permettant d'estimer les évolutions du stock total de richesse, soit les variations annuelles de la somme des trois capitaux qui sont les composants clés de la croissance économique. Cet indicateur présente la triple caractéristique de substituer à une comptabilité en flux une comptabilité en stock donc en « capital »[18] ; de monétariser l'ensemble des capitaux ; et de les considérer comme substituables, la baisse des uns étant compensée par l'augmentation des autres.

Figure 3.1 Flow Chart of Genuine Saving Calculation



Le rapport indique que le bien-être peut être maintenu indéfiniment si l'épargne brute est juste égale à la somme de la dépréciation

17. "It introduces the notion of development as a process of portfolio management—a powerful framework for action. Certain assets in the portfolio are exhaustible and can only be transformed into other assets through investment of the resource rents. Other assets are renewable and can yield sustainable income streams. Economic analysis can guide decisions concerning the optimal size of these assets in the portfolio".

18. À partir de l'épargne nationale brute, on procède à quatre types d'ajustements : déduction de la consommation de capital fixe, ajout des investissements en capital humain (assimilés aux dépenses d'éducation), déduction de la baisse des stocks de ressources naturelles consommées (énergie, minerais, forêts) et des dommages causés par la pollution (dont les émissions de CO2).

des actifs produits, de l'épuisement des ressources naturelles et des dommages causés par la pollution selon la règle bien connue de Hartwick. Cette « Épargne véritable » est donc en même temps un indicateur de soutenabilité. Ce rapport marque donc un moment théorique très important : les bases conceptuelles ne seront plus changées.

En 2007, un important symposium est organisé conjointement par la Commission européenne, Le Parlement européen, le Club de Rome, l'OCDE et le WWF intitulé « Beyond GDP » et sous-titré : « Measuring progress, true wealth and well-being ». « The Beyond GDP initiative, indique la Commission européenne sur le site web dédié à la présentation de ce colloque international, "with the objectives of clarifying which indices are most appropriate to measure progress, and how these can best be integrated into the decision-making process and taken up by public debate". Lors de ce colloque, l'ensemble des présentations converge pour critiquer l'insuffisance du PIB, incapable de rendre compte des variations de bien-être, et la nécessité d'utiliser d'autres indicateurs. Cette manifestation illustre parfaitement l'ambiguïté qui est encore de mise derrière la volonté de mettre en place des indicateurs complémentaires ou alternatifs au PIB : les très nombreux intervenants ne défendent pas les mêmes idées et ne sont pas animés des mêmes intentions. Parmi eux, un certain nombre ne sont sans doute pas encore au clair sur les référents théoriques à adopter. Parmi les organisateurs, l'OCDE est représentée par Enrico Giovannini, qui est son Statisticien en chef et qui semble au départ défendre des idées assez proches de celles des promoteurs français des nouveaux indicateurs de richesse, qui pensera voir en lui un véritable allié. Il est sans doute l'un des instigateurs de cette conférence placée assez fortement sous le signe des statistiques. Il sera l'une des personnalités qui influencera fortement les travaux de la Commission Stiglitz. Il deviendra Ministre du Travail et des Politiques sociales en 2013 sous le gouvernement Letta. Toujours parmi les cinq co-organisateurs, on trouve Tony Long qui dirige à l'époque le bureau européen du World Wide Fund for nature. La Commission européenne est représentée à la fois par Pieter Everaers, chargé des statistiques en matière d'environnement à Eurostat, l'organisme statistique de la Commission européenne, et par Robin Miège, de la DG Environnement. Hazel Henderson est une chroniqueuse qui représente le Club de Rome et Andreas Huber représente le Parlement européen. On constate la même diversité parmi les membres du Conseil scientifique (dont font partie Jean Gadrey et à nouveau Enrico Giovannini entre autres) et parmi les intervenants puisque l'on trouve pêle-mêle des futurs membres de FAIR (Patrick Viveret et Isabelle Cassiers), des promoteurs d'indicateurs de bonheur (Bruno S. Frey), une des directrices de la stratégie de la Banque Mondiale qui promeut l'Épargne Nette Ajustée, le commissaire européen à l'économie et la politique monétaire, Joaquín Almunia, qui, dans son discours recommande le développement et la mise en œuvre du système intégré de comptabilité nationale élargi à l'environnement. Sont également présents de nombreux responsables d'instituts statistiques.

Sans avoir le matériel nécessaire pour le démontrer – il s'agit d'un champ de recherches à travailler – il me semble que cette journée reste marquée par une assez grande ambivalence et est le point de rencontre d'intentions, d'objectifs et d'intérêts très différents. En effet, pour les uns, il s'agit d'élargir le système de comptabilité nationale – un travail au long cours visant à construire des comptes susceptibles de prendre en compte l'environnement est lancé depuis plusieurs années et aboutira en 2012 -, pour d'autres de déployer des indicateurs radicalement nouveaux, pour les uns, de monétariser l'ensemble des flux et stocks, pour d'autres non. L'impression que donne cette journée est que tout reste encore ouvert.

En janvier 2008, lors de sa conférence de presse, Nicolas Sarkozy annonce la mise en place de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Sidérés par cette annonce[19], et alertés par Jean Gadrey qui les interroge sur

19. Nicolas Sarkozy n'avait jamais évoqué cette idée alors que Ségolène Royal avait commencé à remettre en cause la religion de la croissance lors d'un débat de la primaire.

l'opportunité de répondre favorablement à la proposition qui lui a été faite de rejoindre la Commission, les membres du réseau promoteur des nouveaux indicateurs de richesse se constituent officiellement en association en créant le FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse) qui est censé servir de support à Jean Gadrey, d'une part, et soutenir la nécessité pour cette Commission composée de 25 membres (principalement des hommes et des économistes), de s'ouvrir à la société civile et de discuter de ses propositions avec elle selon l'idée que ce qui compte vraiment doit pouvoir être décidé par les citoyens eux-mêmes, du moins doivent-ils pouvoir donner leur point de vue. Le réseau comprend au départ une trentaine de membres dont les appartenances sont variées et est parrainé par Danièle Mitterand qui assiste à toutes les réunions. Elle représente, avec André Abreu, la Fondation France Libertés, très engagée notamment auprès des pays d'Amérique Latine et dans la lutte contre la pauvreté. Les membres fondateurs sont Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice, Dominique Méda et Patrick Viveret et Hélène Combe. Font partie du premier cercle Jean Fabre, ancien directeur adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement, Georges Menahem, Michel Veillard, Celina Whitaker, Marc Humbert, Bernard Perret, Jacques de Saint Front, David Flacher, Jean-Marie Harribey, Muttiah Yogananthan, Pierre-Jean Lorens, Pascal Petit, Michel Renault, Rodrigue Olavarria, Grégory Marlier, Aurélien Boutaud, Arnaud du Crest, Geneviève Ancel, Philippe Piau, Sebastien Keiff…, près d'une centaine de membres dans les années 2010…Ce n'est ni un collectif d'académiques, ni une association purement militante mais un réseau qui mêle des protagonistes divers unis par la conviction qu'une tâche aussi importante que la conception de nouveaux indicateurs de richesse ne peut pas être laissée à quelques économistes travaillant en chambre mais doit impliquer de la délibération collective et qui a pour principal objectif de constituer un interlocuteur pour la Commission Stiglitz/Sen. Outre des universitaires, les membres sont souvent des têtes de pont ou des responsables de réseaux (par exemple le collectif Nouvelles richesses, La Fondation France Libertés, …) avec une représentation assez forte des experts comptables spécialistes de la comptabilité d'entreprise qu'ils considèrent également comme à réformer. Assez tôt, des liens forts se sont établis avec des régions et avec la Belgique. En 1995, l'économiste régulationniste Isabelle Cassiers a publié *Contes et légendes. Les limites de la comptabilité nationale*, mais ce qui l'a fait connaître des réseaux français est son article écrit en 2006 avec Catherine Delain « La croissance ne fait pas le bonheur. Les économistes le savent-ils ? ». Sa doctorante Géraldine Thiry deviendra un des piliers de FAIR écrivant de nombreux articles critiques des nouveaux indicateurs qui vont pulluler à partir de 2009, de même que de futurs membres du gouvernement wallon qui souhaitent impulser l'implantation de nouveaux indicateurs. Le gouvernement wallon et le mouvement Ecolo mettront la question des nouveaux indicateurs de richesse en bonne place dans leur programme. Le Forum se réunit à la Fondation France Libertés, rue de Milan et s'exprime sur le site de l'IDIES (Institut pour le Développement de l'Information Économique et Sociale) où seront diffusées ses principales analyses (http://idies.org/index.php?category/FAIR).

Le collectif se réunit très régulièrement, discute avec Jean Gadrey des avancées de la Commission, prend toutes ses décisions de façon démocratique[20]. Trois de ses membres[21] vont rencontrer officiellement la Commission lors d'une réunion de celle-ci à Paris pour expliciter les positions du collectif, tenter de faire du réseau un des représentants de la société civile (ce sera le seul) et réagir au rapport d'étape proposé par la Commission en juillet 2009. Ce rapport intermédiaire fait une place très importante à la notion d'Épargne Nette Ajustée, dans la droite ligne des propositions de la Banque Mondiale et de l'OCDE. Le 3 juillet 2009, le réseau FAIR met en ligne, sur le site de l'IDIES, une note très critique sur l'ensemble du rapport (http://www.idies.org/index.php?post/Le-rapport-Stiglitz-%3A-un-diagnostic-lucide-une-methode-discutable-et-des-propositions-qui-ne-sont-pas-a-la-hauteur-des-enjeux2)

20. Plus tard il écrira des Manifestes, fera des conférences, tentera de penser conjointement la réforme des indicateurs macro et de la comptabilité d'entreprise

21. Florence Jany-Catrice, Dominique Méda et Célina Whitaker

et notamment sur ce dernier indicateur, qui sera bien moins mis en évidence et en tous cas qui ne sera finalement pas revendiqué par la Commission dans son rapport final (même si les avis sur ce point divergent, voir les interprétations dans ce sens de Jean-Marie Harribey[22]).

La note de FAIR rappelle que : « La Commission Stiglitz, mandatée en 2008 par le Président de la République pour réfléchir aux limites des instruments actuels de mesure des performances économiques et sociales vient de déposer sur son site un rapport provisoire en anglais à propos duquel elle attend des « réactions ». Le collectif FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse) s'est constitué au lendemain de la mise en place de cette Commission pour s'assurer que les travaux existants sur ces questions seraient bien pris en compte, et que la société civile serait largement associée aux réflexions. Il propose ici ses réactions sur ce rapport provisoire ». Le collectif indique en premier lieu son accord avec le diagnostic : « nous saluons l'avancée réalisée sur le plan du diagnostic. Le rapport de la Commission reconnaît officiellement, non seulement les limites du Produit intérieur brut, mais également les risques que fait courir son usage inconsidéré pour piloter les sociétés ».

Le collectif dit ensuite sa déception sur la méthode, c'est-à-dire l'absence de démocratie qui a présidé à la fabrique du rapport : « Notre déception autour de la méthode est à la mesure de leur prestige, de l'importance des travaux qu'elles ont menés pour promouvoir une autre société et un autre usage de l'économie, et des espoirs que nous avions placés dans leur volonté d'ouverture du débat. Amartya Sen n'affirmait-il pas : « le rôle des indicateurs est d'aider à porter ces débats dans l'arène publique. Ce sont des outils pour la décision démocratique » (Le Monde, mardi 9 juin 2009) ? « C'est ce pour quoi la démocratie est faite » ajoutait-il. « Pour discuter du monde que nous voulons ». Pourtant, de débat public sur « le monde que nous voulons », il n'en a été question ni au sein, ni autour de cette Commission. Ou à peine. Aucune consultation publique n'a été véritablement engagée avec la société civile organisée ».

Enfin, FAIR remet en cause des propositions : celle d'adopter des indicateurs de bonheur (« il n'est pas suffisamment rappelé que celles-ci ont, jusque-là, toujours été développées dans le cadre de travaux utilitaristes, fondés sur l'individualisme des "agents". Dans ces conceptions, la notion de "bien commun" est évacuée au profit d'un "bien être individuel ressenti" que chacun chercherait à maximiser » ; et l'épargne nette ajustée : « Mais la préférence et les développements conséquents vont à l'ENA (épargne nette ajustée), un indicateur monétaire créé par la Banque mondiale, et qui entre classiquement dans la « manière de compter » de certains économistes. L'ENA, au demeurant à l'état de vague projet de recherche, est un indicateur à bannir comme futur repère-clef. D'une part, il est incompréhensible par des non-spécialistes et donc inutilisable pour guider démocratiquement l'action publique ou privée. D'autre part, il repose sur une hypothèse inacceptable selon laquelle les trois formes de capital sont interchangeables ou "substituables" : en résumé, ce n'est pas grave si l'on porte gravement atteinte à l'environnement pourvu que les deux autres composantes « compensent ». Les auteurs le savent bien, mais se bornent à annoncer des recherches à venir pour lever cette "imperfection" ».

En septembre 2009, le rapport final est achevé et se tient une conférence internationale de haut niveau se tient dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Nicolas Sarkozy prononce en ouverture un discours très volontariste, annonçant une véritable révolution non seulement statistique mais intellectuelle : « Une formidable révolution nous attend. Chacun d'entre nous désormais le pressent. Cette révolution ne s'accomplira pleinement que si elle est d'abord une révolution dans les esprits. Que si elle est d'abord une révolution intellectuelle, morale, culturelle. Que si elle est d'abord une révolution dans les façons de penser, dans les mentalités dans les valeurs »[23]. Il sera suivi des interventions de Stiglitz, de Sen, d'Olivier

22. https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2009/09/16/commission-stiglitz-l-economie-la-montagne-et-la-souris

23. Cf l'analyse de ce discours par Frédéric Lebaron, « Le rapport Stiglitz : vers une révolution statistique ? », Savoir/Agir 2009/4 N°10, pages 129 à 139

Blanchard, de Juan Somavia, le directeur de l'OIT et d'autres personnalités. De très nombreuses autorités et institutions françaises et internationales sont représentées. Les journaux rendront également compte de la journée comme d'un moment de rupture où le PIB a été détrôné mais…on ne sait pas très bien par quoi. Sur le fond en effet les discours sont confus. Dès le début, il existe une contradiction entre le discours de Joseph Stiglitz – qui a sans doute rédigé l'introduction du rapport et écrit que « ceux qui s'efforcent de guider nos économies et nos sociétés sont dans la même situation que celle de pilotes qui chercheraient à maintenir un cap sans avoir de boussole fiable » rappelant qu'il « a été établi de longue date que le PIB était un outil inadapté pour évaluer le bien-être dans le temps, en particulier dans ses dimensions économique, environnementale et sociale, dont certains aspects sont fréquemment désignés par le terme de soutenabilité » – et celui d'Olivier Blanchard, à l'époque Chief economist du FMI, qui fait un éloge du PIB et explique qu'on a absolument besoin de cet indicateur.

Lors de la Conférence de presse et dans un article du *Monde* publié ce même jour, Jean-Paul Fitoussi, le coordonnateur de la Commission explique que la proposition centrale du rapport est de promouvoir le PNN, le Produit national net ainsi justifié : « il est essentiel de mesurer le capital dans toutes ses dimensions : le capital naturel, le capital humain, éducatif, etc. Nous préférons donc à la mesure du produit intérieur brut (PIB), celle du produit national net (PNN), qui permet de prendre en compte la dépréciation de toutes les catégories de capital qui ont contribué à la production des richesses. Dans ces conditions, il est clair que les dommages environnementaux réduisent le PNN…. Actuellement, beaucoup de voix s'élèvent pour expliquer que la croissance du PIB est une mauvaise chose, puisqu'elle se fait au détriment de l'environnement. Si on choisit comme étalon de mesure le PNN, la contradiction n'est plus de mise puisque la limitation de la dégradation de l'environnement sera un facteur de croissance du produit national net ». Mais cette proposition ne figure nullement dans le rapport et ce PNN n'est que l'autre nom du PIB vert qui existe depuis plus de vingt ans. Cette prise de position fait écran au fait que la Commission n'a pas souhaité proposer de nouveaux indicateurs. Elle a fait un ensemble de recommandations permettant de mieux intégrer la question des inégalités dans les statistiques de revenus (utiliser plutôt que le PIB la notion de revenu disponible national net), de mieux prendre en considération la consommation de services non marchands des administrations et éventuellement le travail domestique. Elle a proposé de mieux prendre en considération la qualité de la vie et finalement, dans une formulation ambiguë, a indiqué qu'il était déraisonnable de chercher à mesurer en monnaie tous les patrimoines ou « stocks » associés au développement durable, tout en recommandant de « se limiter à une approche plus modeste, centrée sur l'agrégation monétaire des éléments pour lesquels des techniques de monétarisation raisonnables existent, tels que le capital physique, le capital humain et certaines ressources naturelles », ce qui ressemble fortement à l'ENA.

Contrairement au discours du Président de la République et à la communication de Jean-Paul Fitoussi, la montagne accouche donc d'une souris. La Commission n'a sans doute pas osé recommander l'usage de l'ENA – indicateur phare porté par les organisations internationales – sans doute en raison d'oppositions internes mais aussi des premiers retours de l'extérieur (dont celui de FAIR) – sur cette question cf. les articles de Didier Blanchet – et s'est déclarée incompétente pour décider de nouveaux indicateurs de richesse, rappelant que tout choix de ce genre était caractérisé par un fort degré d'arbitraire.

Une partie de ces propositions, les plus techniques et les plus consensuelles seront très vite mises en œuvre par l'INSEE, qui ouvrira une page spéciale sur son site pour illustrer les avancées de l'Institut en matière de réalisation des recommandations de la Commission. Ces questions seront néanmoins considérées comme relativement marginales par l'institution comme en témoigne le fait qu'une personne en particulier – Claire Plateau – soit chargée de cette question sans que les différentes directions soient impactées ou révolutionnées par le rapport. Le rapport accouche d'une souris mais dans le même

élan, il contribue à refermer pour quelques années, en France du moins, la question des nouveaux indicateurs de richesse même si quelques personnes dont Didier Blanchet, Marc Fleurbaey, et Eloi Laurent vont, avec des conceptions et des objectifs différents, continuer d'importants travaux sur ces sujets. Alors même que, comme l'explicite parfaitement Gadrey, « il nous faut, au-delà du PIB ou des revenus nets monétaires, de bons indicateurs sociaux dont un indicateur synthétique de « santé sociale » pour les résumer. Il nous faut quelques bons indicateurs physiques, compréhensibles par tous, de pression environnementale et de seuils à ne pas franchir, dont l'empreinte écologique, l'empreinte carbone, l'empreinte eau, et un indicateur de biodiversité », la grande révolution voulue par le Président de la République relègue ce genre de tentative aux oubliettes de l'histoire.

En France, la cause des nouveaux indicateurs de richesse va continuer d'être portée, outre les membres de FAIR et évidemment avec des variantes par rapport à ceux-ci, par Eloi Laurent, co-auteur de *la Nouvelle écologie politique* avec Jean-Paul Fitoussi et un des co-rapporteurs de la Commission Sen/ Stigliz/ Fitoussi. Il produit en 2011 un ouvrage intitulé Social-écologie et plus tard un rapport sur les indicateurs de bien-être territoriaux et va devenir un des importants critiques de la religion de la croissance. Contrairement à Gadrey, Jany-Catrice et Méda, il reprend la notion de bien-être pour l'opérationnaliser et la désubjectiviser. Dans ses travaux suivants, il met en avant les notions de santé et de qualité de l'emploi, proposant aux régions de construire des indicateurs de bien-être détaillant précisément ces deux dimensions. Il travaille également sur la question du découplage entre croissance et émissions de CO2 en s'appuyant sur les hypothèses proposées par Tim Jackson dans *Prosperity without Growth*. Didier Blanchet et Marc Fleurbaey, également co-rapporteurs de la même Commission poursuivent aussi d'importants travaux, le premier sur la soutenabilité, le second sur la question des revenus et de la distribution et écriront ensemble un ouvrage intitulé : *Beyond GDP : Measuring Welfare and Assessing Sustainability*, publié en 2013. Le débat se poursuit également avec et entre les comptables nationaux dans le cadre de l'Association de comptabilité nationale.

Après la Commission Stiglitz, se dévoile au grand jour une compétition internationale féroce entre les organisations internationales pour produire le nouvel indicateur de référence qui traduira la nouvelle vision du monde, la nouvelle grammaire internationale, la nouvelle conception de la richesse. Les années qui suivent vont en effet connaître une floraison d'indicateurs : l'OCDE ouvre le bal – dès avant le rendu du rapport de la Commission Stiglitz – avec le Better Life Index. Installé sur le portail de l'OCDE, il permet à chacun de se situer, y compris dans les différents pays, en jouant avec les différentes variables. Va suivre quelques temps après l'IWI de la Banque Mondiale, - dont les fondements épistémologiques seront passés au crible par l'article de Géraldine Thiry et Philippe Roman (2016) – puis le Social Progress Index produit par la Commission européenne. Le FAIR va inlassablement analyser et montrer les graves limites de ces différents indicateurs qui se caractérisent pour la plupart par une grande insuffisance de la prise en compte des questions environnementales et, comme les premières tentatives de la Banque Mondiale ou de l'OCDE, par une conception faible de la soutenabilité : autrement dit, la plupart des indicateurs, lorsqu'ils ne se limitent pas à mesurer la satisfaction de vie, sont construits sur le postulat que la diminution du « capital naturel » est compensée par l'augmentation du « capital humain ». La monétarisation, la substituabilité des différents capitaux et surtout l'importance accordée au capital humain sont rétrospectivement la marque de fabrique de toutes les tentatives que tentent d'imposer les institutions internationales depuis les années 1990. Comme cela a déjà été dit, ces tentatives sont totalement congruentes avec la thèse de la croissance endogène et l'idée que c'est désormais de l'innovation dans le capital humain que viendra la croissance. Or, comprenons le bien, ces thèses ne signifient rien d'autre que ceci : le génie humain est tel que si nous détruisons le monde naturel qui nous supporte, nous serons capables d'en reconstruire un, artificiel, capable de nous donner les mêmes doses de satisfaction (Méda, 2013). Autrement dit encore, la

dégradation du capital naturel importe peu si le capital que nous transférons aux générations futures comprend plus de capital humain…Cette conception est la traduction de la théorie économique héritée notamment de Solow et Hartwick. Elle reste aussi enfermée dans des préjugés qui interdisent notamment de considérer qu'une société ou un groupe peut avoir un bien commun (la qualité de son air, sa cohésion sociale, son niveau d'inégalités) susceptibles de faire l'objet de mesures physiques simples (Gadrey, 2010 ; Jany-Catrice, Méda, 2011 ; Méda, 2013 ; Jany-Catrice, Méda, 2016). Les nouveaux indicateurs de richesse promus par les institutions internationales ne sont que la traduction des nouvelles théories du capital humain, de la croissance endogène et de la qualité de la croissance. Contrairement au mouvement français des nouveaux indicateurs de richesse, cette idéologie continue à croire fermement à la croissance et vise à sauvegarder celle-ci.

L'échec de l'institutionnalisation des nouveaux indicateurs à la française

Malgré la crise, qui rendait une nouvelle fois ce type de réflexion inactuel, un certain nombre de travaux concrets vont néanmoins se développer en France dans les années suivant la publication du rapport de la Commission Stiglitz. Ainsi, un certain nombre de territoires décident, au contraire de la réflexion en chambre organisée par la Commission, de faire de la conception de nouveaux indicateurs l'objet de délibérations citoyennes. À Nantes, en Pays de Loire, en Gironde, dans le Nord Pas de Calais, des réseaux rassemblent des citoyens autour de ces questions, organisent la délibération sur ce qui compte et en déduisent des propositions de nouveaux indicateurs. Avec des collègues, Florence Jany-Catrice construit un Indice de santé sociale d'abord pour le Pas-de-Calais et bientôt pour la France, qui consiste en une synthèse des inégalités de revenus, de conditions de travail, de conditions de logement, etc. et qui fait le pont avec des travaux engagés antérieurement comme le BIPE 40 par exemple. Dans le hors-série qu'Alternatives Économiques publie en 2011[24], de très nombreuses expérimentations sont rassemblées qui montrent l'avancée des réflexions sur le terrain.

De la même manière, les collègues belges parviennent à mettre ces questions à l'agenda du Gouvernement wallon : en novembre 2012, ce dernier décide de calculer en priorité cinq indicateurs phares[25] et charge l'IWEPS (l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique) de les développer.

Il faudra attendre 2014 pour qu'un nouvel événement relance le débat. En janvier 2014, profitant d'une niche parlementaire, la députée EELV Eva Sas introduit une proposition de loi organique (PPLO) visant l'intégration de nouveaux indicateurs de richesse dans les lois de financement. Elle indique que même si l'Insee et d'autres organismes tentent de prendre en compte les recommandations du rapport de la Commission Stiglitz, « nous devons franchir une nouvelle étape pour que de nouveaux indicateurs de qualité de vie et de développement durable soient suivis et communiqués au même titre et au même niveau que le PIB, qui constitue aujourd'hui le seul critère de réussite de nos politiques publiques. Un consensus est à créer sur le choix de ces indicateurs, mais l'on peut imaginer d'introduire l'indicateur de santé sociale, qui rend compte de la situation du pays au regard des inégalités de revenus, de l'espérance de vie, du chômage et de la pauvreté, ainsi que l'empreinte écologique qui synthétise la pression environnementale que notre consommation exerce sur les ressources naturelles ». Il s'agit exactement des indicateurs proposés par FAIR, également éloignés de la satisfaction de vie et d'indicateurs synthétiques monétarisés.

Lors du débat à l'Assemblée sur cette PPLO, le gouvernement, refusant de modifier la LOLF, s'est engagé à soutenir les propositions écologistes reprises dans une loi ordinaire

24. https://fr.calameo.com/read/001191387db149e2121b6?authid=FuwqnKgA4zKd

25. Un indice de situation sociale (ISS), qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état de la société et un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socio-économiques ; un indice de bien-être ; l'empreinte écologique et la biocapacité ; un indice de situation environnementale (ISE), qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état des composantes de l'environnement et un indicateur de l'impact sur la santé humaine de l'état des composantes de l'environnement ; un indicateur de capital économique.

au 1er semestre 2014 et à faire une expérimentation de ces nouveaux indicateurs dès le budget 2015. En juin 2014, Éva Sas réunit un groupe de travail composé de parlementaires appartenant à divers groupes et mène des auditions. Le 29 janvier 2015, une nouvelle niche parlementaire permet à Éva Sas de présenter à nouveau une proposition de loi visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques, qui comporte un article unique : « Le Gouvernement remet annuellement au Parlement, le premier mardi d'octobre, un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu'une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et l'année en cours et de celles envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut. Ce rapport peut faire l'objet d'un débat devant le Parlement ». La proposition sera définitivement adoptée le 2 avril.

Une véritable brèche est donc cette fois introduite dans le mur compact de la domination du PIB : l'article est suffisamment large pour admettre des mises en œuvre variées mais adéquates avec les propositions portées de longue date par le FAIR. La proposition a d'ailleurs été portée par une membre de EELV qui connaît très bien l'ensemble des protagonistes et s'est appuyée sur leurs travaux ainsi que sur des auditions. Mais le diable niche dans les détails car il s'agit désormais de définir quels sont les indicateurs qui feront l'objet d'un suivi. En effet, les deux propositions de loi diffèrent grandement à ce sujet et « derrière ces deux lois, ce sont deux philosophies différentes qui sont présentes » (Florence Jany-Catrice, Dominique Méda, 2016).

La première proposition de loi de janvier 2014 faisait des propositions concrètes d'indicateurs qui viendraient se substituer ou compléter le PIB : un indicateur de développement humain, l'empreinte écologique, et l'indice de santé sociale. La seconde proposition de loi qui a été adoptée a renvoyé à plus tard le débat citoyen autour de 4 indicateurs. Ce travail est confié à une Commission de concertation co-animée par le Conseil économique, social et environnemental et France Stratégie, qui vont également lancer une consultation citoyenne « sur la meilleure manière de mesurer la qualité de vie des citoyens, le progrès réel de notre société et le patrimoine économique et naturel que nous laisserons aux générations futures ». Le CESE s'intéresse depuis longtemps à la question des nouveaux indicateurs de richesse, il a publié quasiment au même moment que la Commission Stiglitz un rapport sur ce thème et France Stratégie travaillait déjà de son côté sur la qualité de la croissance. Depuis 2012 France Stratégie a un nouveau Commissaire en la personne de Jean Pisani-Ferry, un économiste pro-croissance qui fait travailler France Stratégie sur un ensemble de propositions rassemblées sous la bannière : *Quelle France dans dix ans ?*

Dans le cadre de cette réflexion, France Stratégie lance un atelier sur les nouveaux indicateurs de richesse/ la qualité de la croissance. Il serait intéressant de retracer les débats qui ont eu lieu au cours de cette enceinte mais quoi qu'il en soit, après qu'un premier rapporteur ait commencé des interviews approfondis avec les membres du FAIR et de l'IDDRI, un changement de responsable du dossier – et manifestement de référentiels – intervient : les travaux menés seront rassemblés en septembre 2014 dans une note intitulée « Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance ? » ainsi introduite : « Pour compléter la mesure du PIB, cette note propose sept indicateurs formant un tableau de bord de la qualité de la croissance française. Parce qu'ils représentent autant de choix de société, ces indicateurs devront faire l'objet d'un débat public. La crise économique et financière de 2008 a remis à l'ordre du jour les interrogations sur la finalité de la croissance. Le début des années 1970 avait amorcé le débat, quand le Club de Rome alertait sur « les limites à la croissance » (rapport Meadows, 1972) : au-delà de la seule augmentation du PIB, comment être certain qu'une société progresse sur le long terme, c'est-à-dire sans hypothéquer les ressources disponibles et en assurant le bien-être de l'ensemble de la population, y compris des générations à venir ? Pour

viser une croissance « soutenable » ou « de qualité », il est nécessaire de mesurer non plus seulement la progression du PIB, mais aussi le legs social, environnemental et productif que nous ferons aux générations suivantes. Dans la lignée des conclusions de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure du progrès social, cette note propose sept indicateurs susceptibles d'accompagner le PIB dans un tableau de bord de la qualité de la croissance française : l'évolution des stocks d'actifs productifs, physiques et incorporels, rapportés au PIB ; la proportion de titulaires d'un diplôme supérieur au brevet des collèges parmi les 25 à 64 ans ; la proportion artificialisée du territoire ; l'empreinte carbone française annuelle, importations incluses ; le rapport entre les revenus détenus par le cinquième le plus riche de la population et ceux détenus par le cinquième le plus pauvre ; la dette publique nette rapportée au PIB ; enfin, la dette extérieure nette rapportée au PIB. Parce qu'ils représentent de véritables choix de société, ces sept indicateurs devront faire l'objet d'un débat public ».

Dans la présentation du premier rapport du Gouvernement sur les nouveaux indicateurs de richesse rendu conformément à la loi du 13 avril 2015, et interrogé sur la genèse du rapport, Vincent Aussilloux, directeur du pôle économie, explique que France Stratégie et le CESE avaient commencé à travailler avant le vote de la Loi Sas, évoquant une coïncidence heureuse : « Le rapport de Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi en 2009 sur la mesure des performances économiques et le progrès social a posé le cadre en concluant que le PIB était insuffisant pour mesurer les richesses de nos sociétés. Mais ce document n'a pas établi de liste d'indicateurs. Dans notre rapport *Quelle France dans dix ans ?*, remis au président de la République l'an dernier, nous avons conclu qu'il fallait les définir de manière précise. Le CESE avait lui aussi l'ambition de proposer des nouveaux indicateurs. Nous avons alors décidé fin 2014 de mener ensemble un travail de concertation pour dresser un tableau de bord avec un maximum de dix indicateurs. En janvier 2015, nous avons constitué des groupes de travail et avons mené une série de réunions avec des experts et des citoyens. Parallèlement à ce processus, nous avons mis en place une consultation en ligne sur notre site Internet. Puis nous avons interrogé un panel représentatif de 1 000 personnes, qui nous a permis de trancher sur certains thèmes et certains indicateurs qui soulevaient des questions dans les groupes de travail. Enfin, nous avons organisé des ateliers citoyens dans quatre villes en France afin d'obtenir l'avis de diverses catégories socio-professionnelles (chômeurs, étudiants, cadres, commerçants, agriculteurs…) sur nos choix d'indicateurs. Tout ce travail a abouti à un tableau de bord d'indicateurs que nous avons publié en juin de cette année avec le CESE. Entre temps la loi Sas a été votée au printemps 2015. Elle porte sur la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. L'initiative parlementaire et notre démarche commune avec le CESE étaient au départ indépendantes. Mais cette *coïncidence heureuse* de calendrier a permis que notre proposition serve de base au gouvernement pour établir son propre rapport sur Les nouveaux indicateurs de richesse, sorti le 27 octobre dernier ».

Comme l'explicite Florence Jany-Catrice lors de notre audition par le sénateur Franck Montaugé, « France Stratégie avait déjà élaboré ces 10 indicateurs. Et le processus de concertation, de participation, proposé par France stratégie avec le CESE, n'a rien à voir avec ce que l'on pourrait appeler une « concertation ». C'est un processus qui vient valider pour l'essentiel une batterie d'indicateurs élaborée au préalable par France Stratégie et qui de ce point de vue n'est pas plus abouti que le projet qu'avait proposé la Commission SSF ».

L'intitulé de la consultation citoyenne engagée par les deux organismes fait d'ailleurs référence à la qualité de la croissance. Environ 75 personnes sont invitées à titre personnel (les universitaires) ou à titre de responsable d'une association ou d'un réseau à participer à la Commission de concertation chargée de définir dix indicateurs. La première réunion qui se tient le 17 février 2015 est houleuse : en effet une partie des membres de FAIR est présente et considère que la commande de la Commission de concertation ne respecte pas le texte de la loi. Eloi Laurent, également membre de la Commission de concertation

en raison des travaux qu'il consacre à la question des indicateurs de richesse, partage cet avis. FAIR publie un texte très critique le 30 mars 2015 qui rappelle que : « plusieurs membres du FAIR ont été conviés individuellement à participer aux travaux des quatre réunions de la Commission de concertation sur les indicateurs complémentaires au PIB (Florence Jany-Catrice, Dominique Méda, Géraldine Thiry, Patrick Viveret) et ont assisté aux trois premières réunions (17 février, 3 mars, 17 mars). L'objectif de cette Commission coprésidée par le CESE et France Stratégie est de « *proposer un tableau de bord d'une dizaine d'indicateurs afin d'éclairer les décisions de politiques publiques. Ce tableau de bord pourrait notamment répondre aux attentes de la proposition de loi visant la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques, proposition de loi adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale mercredi 29 janvier 2015. Il s'agirait, à l'occasion des travaux de préparation budgétaire, de renseigner la représentation parlementaire sur l'état réel du pays, y compris au niveau territorial, au-delà des indicateurs macroéconomiques déjà disponibles dans les annexes budgétaires et ceci dans les trois dimensions économique, sociale et environnementale* ». FAIR se réjouit de voir la thématique des nouveaux indicateurs de richesse progresser lorsqu'elle contribue à aller au-delà du PIB. La participation de certains de ses membres aux réunions de la Commission le conduit néanmoins à préciser sa position. Sur la forme d'abord, FAIR a toujours milité pour que le choix des indicateurs complémentaires au PIB fasse l'objet d'un débat approfondi avec les citoyens permettant à ces derniers de participer à leur construction (et pas seulement à leur validation). Les modalités de consultation prévues par la Commission (une consultation en ligne, une discussion avec un panel sur des indicateurs d'ores et déjà choisis, destinée à voir si les citoyens comprennent bien ces indicateurs) ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux. Sur le fond, FAIR soutient la nécessité de disposer d'indicateurs de richesse en nombre limité susceptibles de donner des informations synthétiques différentes de celles données par le PIB, de contrebalancer l'influence de celui-ci et de jouer un rôle d'alerte. Dans cette perspective, l'idée de disposer d'un tableau de bord avec dix indicateurs dont certains font intervenir des éléments purement monétaires (comme la dette des administrations publiques), n'est pas de nature à fournir une information différente de celle dispensée par le PIB. Deux indicateurs synthétiques portant l'un sur les évolutions du patrimoine naturel (Empreinte carbone, retenue par la Commission) et celles de la santé sociale (déjà calculée et proposée par FAIR, reprise par l'ARF) auraient pu jouer ce rôle.

Enfin, FAIR est très opposé au choix d'un indicateur de bonheur subjectif (satisfaction de la vie), à partir duquel de trop nombreuses corrélations et interprétations peuvent être proposées et est particulièrement circonspect sur les indicateurs suivants : taux d'emploi (au lieu du taux de chômage) ; taux des jeunes diplômés (au lieu du taux de sortie du système scolaire sans aucun diplôme) ; dette des administrations publiques ; indicateurs de confiance. FAIR tient donc à préciser que la participation de certains de ses membres aux travaux de la Commission n'équivaut pas à une validation des résultats de ces derniers ».

Le même dérapage qu'avec la Commission Stiglitz est donc en train de se reproduire : la consultation citoyenne n'est pas réellement ouverte et le choix des indicateurs se fait dans un cadre extrêmement contraint et loin d'être démocratique. La disponibilité va notamment jouer un rôle essentiel, certains indicateurs ne pouvant pas être renseignés suffisamment tôt ou à échéance régulière. La coexistence de différents intérêts dans la Commission de concertation va conduire à une multiplicité d'indicateurs mais surtout les débats sont préparés et véritablement pilotés par France Stratégie qui est clairement sur une ligne « qualité de la croissance » plutôt que sur une liste « au-delà de la croissance » comme le confirme Vincent Aussilloux qui pilotait le groupe côté France Stratégie, indiquant : « Les indicateurs sélectionnés sont cohérents avec la stratégie pilotée par la Commission européenne (dite « Europe 2020 ») en faveur d'une croissance « intelligente », « soutenable » et « inclusive ».

Au terme de quatre réunions non consensuelles, dix indicateurs sont arrêtés parmi

lesquels ne figure par exemple pas l'indice de santé sociale. Au lieu de cela, la dette publique a été réintroduite, sous prétexte de soutenabilité. Par ailleurs, du point de vue de la méthode, rien n'est dit de la façon dont ces dix indicateurs vont être articulés : c'est certes seulement un tableau de bord et non un indicateur synthétique mais on ne voit pas ce qu'un tel tableau va pouvoir produire comme dynamique. Dans un communiqué de presse d'octobre 2015, le CESE se réjouit que le Gouvernement ait repris 9 des 10 indicateurs proposés par la Commission de concertation : « En juin 2015, le CESE a voté une résolution adoptant cette proposition de tableau de bord visant à mieux prendre en compte toutes les dimensions du développement, tant économiques et sociales qu'environnementales. 9 des 10 indicateurs proposés par le CESE et France Stratégie ont été retenus par le gouvernement. Ceux-ci ont fait l'objet d'un arbitrage parmi les propositions d'indicateurs phares ou complémentaires du tableau de bord élaboré par le CESE en collaboration avec France Stratégie. Le rapport est publié par le Service d'information du Gouvernement et se présente sous la forme de dix fiches structurées de la même façon : 1) de quoi parle-t-on ? 2) Pourquoi cet indicateur ? 3) Comment cet indicateur évolue-t-il ? 4) Comment la France se situe-t-elle par rapport à ses partenaires européens ? 5) Quelle est l'action du gouvernement au regard de cet indicateur ?»

S'agissant d'une entreprise de communication, les évolutions sont toutes à la louange du Gouvernement : ainsi sur le taux d'emploi (qui n'est même pas calculé en équivalent temps plein, ce que nous avions demandé), le Gouvernement écrit : « le taux d'emploi se situe ainsi à son plus haut niveau depuis trente ans » ; quant au point 5, il permet de décrire de la façon la plus en faveur du Gouvernement l'action de celui-ci. De la même manière, « l'effort global de recherche en France s'établit à 2,3% en 2014. Il est en hausse continue depuis son point bas de 2007 », « c'est le niveau le plus haut jamais atteint en France »…Tout est à l'avenant. On se trouve donc face à un tableau d'indicateurs qui n'ont plus grand chose à voir avec « quelques indicateurs » susceptibles de jouer le rôle d'alerte sur les évolutions de l'environnement ou de la cohésion sociale. Il s'agit bien d'un véritable échec, renforcé par le fait que le débat prévu par Eva Sas sera totalement inexistant et que les rapports suivants ne seront publiés qu'avec beaucoup de retard et dans une indifférence générale. L'institutionnalisation des nouveaux indicateurs de richesse est un échec retentissant ou plutôt silencieux.

La cause présente ses derniers (?) feux l'année suivante : en 2016, le sénateur PS Franck Montaugé lance une série d'auditions dans le cadre d'un groupe de travail qu'il présentera ainsi lors de l'audition de Florence Jany-Catrice et moi-même : « Notre travail s'inscrit dans le prolongement de la loi SAS dont le premier rapport a été publié fin octobre 2015. Nous nous interrogeons sur les nouveaux indicateurs qui ont été retenus, sur leur caractère opérationnel et sur les liens entre ces indicateurs et les politiques publiques. Au-delà de l'intérêt des indicateurs qui figurent dans ce premier rapport, nous avons un peu de mal à saisir leur caractère opérationnel en termes de gouvernance, de choix politiques, de contrôle de l'activité du Gouvernement dans le cadre fixé par la LOLF. En tant que parlementaire, je ne trouve pas clairement dans les indicateurs qui figurent dans ce rapport, les liens avec les objectifs éminemment politiques que le gouvernement et la Nation doivent se fixer. Ce rapport a le mérite d'exister. Mais, il est sans doute aussi possible d'améliorer le dispositif ; raison pour laquelle nous avons souhaité vous auditionner ».

Apparemment le Parti socialiste souhaite reprendre la main sur une thématique jusqu'alors portée par les écologistes. C'est désormais au tour du Sénat de s'intéresser à cette question, englobée dans une réflexion plus générale sur l'évaluation des politiques publiques à une époque où les critiques vont bon train sur le peu d'évaluations réalisées par le Parlement. Le groupe de travail du sénateur Montaugé va réaliser un peu plus d'une dizaine d'auditions avec dix-huit experts avant de présenter deux propositions de loi. Le sénateur place ses réflexions dans la continuité de la loi SAS et tente – comme celle-ci – d'articuler prise en compte de nouveaux indicateurs et évaluation des politiques publiques : «si la production de nouveaux indicateurs est considérable dans tous les domaines (économiques, sociaux,

environnementaux, culturels, etc.), force est de reconnaître que leur utilisation à des fins d'action publique reste néanmoins limitée, presque comme si ce foisonnement ne pouvait faire sens politique (…) Mais aujourd'hui, comment aller plus loin dans une perspective d'efficacité politique (institutionnelle) accrue et d'amélioration du débat public (démocratie de participation) ? Un usage approprié d'indicateurs pertinents, significatifs des politiques publiques menées, ne serait-il pas de nature à faire progresser le pilotage de nos politiques publiques et le rapport aux citoyens à qui elles sont destinées ? Et à quelles conditions pour l'ensemble des acteurs concernés ? » Le groupe de travail répond à ces questions en formulant deux propositions de loi (dont une organique) : la première vise à instaurer un conseil parlementaire d'évaluation des politiques publiques et du bien-être ; la seconde – proposition de loi organique – vise à améliorer la qualité des études d'impact des projets de loi. L'article 1er institue le Conseil Parlementaire d'évaluation des politiques publiques et du bien-être. Celui-ci serait composé de 18 députés et sénateurs, assistés d'un comité scientifique. Il aura pour mission "d'informer le Parlement sur les conséquences des politiques publiques sur le bien-être des populations et sa soutenabilité. Il a aussi pour mission de mettre en place une plateforme participative numérique relative aux NIR afin que les citoyens s'approprient les indicateurs alternatifs au PIB et fassent vivre le débat démocratique". L'article 2 propose un bilan d'évaluation de la pertinence des nouveaux indicateurs de richesse de la loi SAS. L'article 3 propose que le rapport que le Gouvernement doit remettre annuellement au Parlement sur l'évolution de nouveaux indicateurs de richesse, en vertu de la loi "SAS" puisse faire l'objet d'une contre-expertise indépendante.

Le 7 mars 2018, le Sénat examine la proposition de loi visant à instituer le Conseil parlementaire d'évaluation des politiques publiques et du bien-être et suit l'avis de la commission qui estime que la création d'un nouvel organe parlementaire, commun aux deux assemblées et dédié à l'évaluation, n'est pas la modalité la plus pertinente du renforcement de l'évaluation des lois et qu'une réflexion plus large sur le renforcement des capacités des assemblées parlementaires en matière de contrôle et d'évaluation est nécessaire". Quelques semaines auparavant, le Gouvernement avait répondu à une question du sénateur Montaugé - s'étonnant de l'absence du rapport 2017 devant être présenté conformément à la loi du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques -, que la troisième édition de ce rapport, finalement transmis le 15 février 2018 au Parlement « permet de disposer d'un état des lieux en ce début de quinquennat, indispensable pour évaluer notre action et mobiliser les différentes parties prenantes autour de notre projet pour le pays. Il contient une actualisation des indicateurs accompagnée d'une présentation des chantiers engagés dans chacun des champs concernés. Dès l'année 2019, les principales réformes engagées par le Gouvernement seront ainsi évaluées à l'aune de ces indicateurs pour juger de leur adéquation avec notre volonté d'engager la France vers une croissance plus verte et plus inclusive. L'outil dont nous disposons aujourd'hui nous permettra de vérifier que tous nos efforts sont bien tendus vers l'objectif d'un progrès partagé par le plus grand nombre, où la croissance et l'attractivité retrouvées de notre pays, nous permettront de préparer le pays aux grandes transitions qui sont devant lui ». Bien que renvoyée en commission, la discussion sur cette proposition ne reprendra pas et se transformera en proposition de modification du règlement intérieur du Sénat.

Après ce nouvel échec, les travaux continueront dans différentes directions.

Il faut signaler l'apparition dans l'espace public des ODD, les Objectifs du Développement Durable, qui ont pris la suite, en 2015, des OMD et sont le fruit d'un processus de consultations auprès de nombreux groupes de parties prenantes afin d'assurer leur meilleure appropriation et implication dans la phase de mise en œuvre. 17 grands objectifs sont affichés, avec une date butoir définie en 2030. À ces 17 objectifs ont été associés environ 200 indicateurs statistiques afin de mesurer les progrès réalisés pour les atteindre. Cette démarche s'inscrit donc dans la philosophie « tableau de bord », couvrant de multiples dimensions économique,

sociale et environnementale et non dans la recherche de quelques grands indicateurs susceptibles de faire contrepoids au PIB.

Le 27 novembre 2018, l'OCDE publie un nouveau rapport - *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance* - ressemblant étrangement au rapport de la Commission Stiglitz. L'Organisation indique que ce rapport explique « que d'autres indicateurs, comme l'insécurité économique, auraient révélé que les conséquences de la récession étaient plus lourdes que ne le laissaient penser les statistiques fondées sur le PIB. C'est pourquoi l'importance du renforcement des filets de sécurité et de la protection sociale a été sous-estimée. Dans ce rapport, signé par les présidents du Groupe d'experts de haut niveau sur la mesure des performances économiques et du progrès social, les Professeurs Joseph E. Stiglitz et Jean-Paul Fitoussi ainsi que Martine Durand, Chef statisticien de l'OCDE, il est recommandé aux pouvoirs publics d'utiliser un tableau de bord composé d'indicateurs pour évaluer la santé d'un pays et les conditions de vie de la population. ». Il continue ainsi : « Il est de notre devoir de chercher à déterminer la réalité de la vie des individus et non une réalité qui nous semble plus pratique à étudier. Cela sera essentiel pour rétablir la confiance dans les institutions et soutenir la croissance inclusive ». Les notions de croissance inclusive et de qualité de la croissance continuent à être les principaux piliers de la réflexion. Nulle mention de celles de post-croissance et évidemment de décroissance alors de des travaux de plus en plus nombreux mettent en évidence que le découplage entre PIB et émissions de gaz à effet de serre est impossible dans de brefs délais.

Du côté du mouvement français pour de nouveaux indicateurs de richesse, les publications continuent à tenir ensemble les deux dimensions de critique des effets de la croissance, notamment sur le climat et de la biodiversité, d'une part, et des indicateurs, d'autre part. Dans *Faut-il attendre la croissance ?* nous remettons en perspective, avec Florence Jany-Catrice, la manière dont les économistes néo-classiques – mais pas eux seulement, - cherchent désormais à promouvoir la croissance verte et donc à continuer à vouloir « sauver la croissance » (de la même manière qu'au moment où un certain nombre d'évènements et de situations ne pouvaient plus être expliqués par le système de Ptolémée, on cherchait désespérément à « sauver les phénomènes ») alors même que des travaux de plus en plus nombreux montrent que nous sommes sur une trajectoire catastrophique de changement climatique où dépasser les 6°C au cours de ce siècle est possible[26]. Dans *Vers une société post-croissance*, co-dirigé par Isabelle Cassiers, Kevin Maréchal et moi-même, nous abordons aussi la question du changement, des forces sociales qui pourraient porter ce que j'appelle depuis 2010 une reconversion écologique – un concept qui est beaucoup plus large que la transition énergétique et montre que c'est d'une véritable révolution intellectuelle que nous avons besoin, y compris pour rebâtir de fond en comble notre économie, en tant que discipline et que réalité et nous nous intéressons aux questions d'emploi (comment assurer une transition juste ?). Réencastrer l'humanité dans la biosphère, rompre avec le paradigme de l'exceptionnalité humaine, prendre conscience des dégâts de l'Anthropocène ou du Capitalocène, tels sont désormais les objectifs que nous devons poursuivre.



Même si elles ne sont pas affichées comme telles, des convergences s'amorcent néanmoins. Avec les travaux d'Éloi Laurent bien sûr, notamment son dernier ouvrage, *Sortir de la croissance*, mais aussi avec ceux de

26. Travaux de modélisation réalisés par le CNRS, le CEA et Météo-France http://www.cnrs.fr/index.php/fr/les-deux-modeles-de-climat-francais-saccordent-pour-simuler-un-rechauffement-prononce

l'association de comptabilité nationale qui, sans souhaiter entrer en débat avec nos travaux finissent pourtant par s'en rapprocher notamment en reconnaissant les dangers de la monétarisation et la priorité absolue à donner aux questions environnementales. Dans la dernière livraison de l'Insee méthodes, publié en juin 2019, « Vertus, limites et perspectives de la comptabilité nationale », qui rassemble les contributions présentées lors du 16ème colloque de l'Association de Comptabilité Nationale, André Vanoli présente ainsi un ensemble de réflexions sur les liens entre économie et nature très passionnants qui pose directement la question de l'opérationnalisation d'un réencastrement de l'économie et des pratiques sociales dans un ensemble plus large, la biosphère, ou la Nature, que nous continuons à dégrader de façon de plus en plus nette et qui mettent en péril la possibilité même de la permanence de conditions de vie authentiquement humaines sur Terre non seulement pour les générations futures mais aussi pour les générations présentes. La question d'une éventuelle unité de mesure alternative à la monnaie est posée de manière de plus en plus sérieuse, à quoi on peut suggérer de répondre : le carbone, puisque continuer d'émettre du CO2 qui s'accumule dans l'atmosphère est le danger le plus grave que nous courrons actuellement. Dès lors, comme le petit courant français des nouveaux indicateurs le suggère depuis longtemps, une comptabilité carbone qui permettrait d'enserrer dans des normes strictes la production des individus, des organisations et des Nations, tout en assurant une forme de rationnement égalitaire grâce à l'indice de santé sociale réactualisé par Florence Jany Catrice serait de nature à relativiser l'importance du PIB tout en permettant à l'humanité de continuer à répondre aux besoins sociaux de tous. Ainsi, au-delà de la grande séparation Nature Culture pourrions-nous repenser les fondements même de nos sociétés et de nos disciplines.

Bibliographie

Arkhipoff O., « Peut-on mesurer le bien-être national », *Économie et statistique*, 1976

Baneth J., « Les indicateurs de développement », in *Futuribles*, mai 1998

Banque Mondiale et al., *Qualité de la croissance*, De Boeck Supérieur, 2002

Baudrillard J., *La société de consommation*, Paris, Gallimard, coll. Folio-Essais, 1996

Biausque V., Muller P., (coord.), « Vertus, limites et perspectives de la comptabilité nationale », actes du 16e colloque de l'Association de Comptabilité Nationale, *Insee Méthodes*, n° 134, juillet 2019

Blanchet D., « La mesure de la soutenabilité. Les antécédents, les propositions et les principales suites du rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi », *Revue de l'OFCE / Débats et politiques* – 120, 2011

Blanchet D., Fleurbaey M., *Beyond GDP : Measuring Welfare and Assessing Sustainability*, Oxford University Press, 2013.

Cassiers I.(dir.), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Les Éditions de l'Aube, 2011

Cassiers I. et Thiry G., « *du PIB aux nouveaux indicateurs de prospérité : Les enjeux d'un tournant historique », in Cassiers I, Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, p. 49-76, 2011

Cassiers I. et Delain C., *La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ?*. In : Regards économiques (mars 2006), p. 1-14, 2006

Cassiers I., Maréchal K., Méda D., (dir.), V*ers une société post-croissance*, L'Aube, 2016.

Desrosière A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, 1993, 2000

Ducos G., « Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance ? », La note d'analyse, France Stratégie, septembre 2014

Economic Council of Japan, « Measuring Net National Welfare of Japan », Tokyo, 1973

Fitoussi J.P. et Laurent E., *La nouvelle écologie politique*, La République des idées, Seuil, 2008

Fourquet F., *Les Comptes de la puissance. Histoire politique de la comptabilité nationale et du plan*, Encres, Éditions Recherches, 1981, p. XIX.

Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR), La Richesse autrement, *Alternatives économiques Poche*, n° 48, mars 2011

Foucault F., *Naissance de la biopolitique*, Seuil, 2004

Gadrey J, *Adieu à la croissance*, Les petits matins, 2010

Gadrey Jean, 1996, Services, *La productivité en question*, Desclée de Brouwer

Gadrey J., « Les conventions de richesse au cœur de la comptabilité nationale. Anciennes et nouvelles controverses », in François Eymard-Duvernay, *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, La Découverte, coll. « Recherches », 2006, pages 311 à 324.

Gadrey J. et Jany-Catrice F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Repères, La Découverte, 2005

Jany-Catrice F. et Méda D., « Le rapport Stiglitz et les limites de l'expertise », note de travail de l'IDIES, n° 14, 2011

Jany-Catrice F., Méda D., 2011, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », Travail, Genre, Société, 2011/2 - n° 26, pages 147 à 171, 2011

Jany-Catrice F., Méda D ., *Faut-il attendre la croissance ?*, La Documentation française, 2016.

Jouvenel B., *Arcadie, essais sur le mieux-vivre*, Futuribles, Sedeis, Paris, 1968. Article : « Stratégie prospective de l'économie sociale ».

Jouvenel B. « Prise en compte dans la comptabilité nationale des services rendus à titre gratuit, des nuisances et des prélèvements sur la nature ». In: Études et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques, n°8, 1968 (23e année). pp. 69-84

Kuznets S. , « National Income, 1929-1932 », National Bureau of Economic Research (NBER), 1934 ; « National Income and its composition, 1919-1938 », NBER, 1941.

Laurent E ., Le Cacheux J., *Un nouveau monde économique. Mesurer le bien-être et la soutenabilité au XXIe siècle*, Odile Jacob

Laurent E., *Sortir de la croissance,* Les Liens qui Libèrent, 2020

Meadows D. H., Meadows D. L., Randers J., Behrens W., *The Limits to Growth*, Universe Books, 1972.

Méda D., *Qu'est-ce que la richesse ?*, Aubier, " Alto ", 1999, rééd. Flammarion, et " Champs "; *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse*. Champs Actuel, 2008.

Méda D., *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Flammarion, 2013

Nordhaus W. et Tobin T., « Is Growth Obsolete ? » in The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth, *National Bureau of Economic Reasearch*, vol.38., 1973

OCDE, *Du bien-être des Nations. Le rôle du capital humain et social*, Paris, 2001

Sas E., *Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'Économie Générale et du contrôle budgétaire sur la proposition de loi visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques (n° 2285)*, 2015

Sharpe A., Méda D., Jany-Catrice F. et Perret B., « Débat sur l'Indice du bien-être économique », *Travail et Emploi*, n° 93, janvier 2003

Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.P., *Rapport sur la mesure des performances économique et du progrès social*, 2009

Studenski P., *The income of Nations*, New York University Press, 1958

Thiry G. et Roman P., "L'indice de richesse inclusive : l'économie *mainstream* au-delà de ses limites mais en-deçà de la soutenabilité ?", *Revue Française de Socio-Économie* 4/2016, pp. 235-257

Viveret P., 2003, *Les nouveaux facteurs de richesse*, éd. de L'Aube.

Vanoli A. , *Une histoire de la comptabilité nationale*, Repères, La Découverte, 2002

Vieille Blanchard E., « Croissance ou stabilité ? L'entreprise du Club de Rome et le débat autour des modèles », in Dahan-Dalmedico A. (dir.), *Les modèles du futur. Changement climatique et scénarios économiques : enjeux politiques et économiques*, Paris, La Découverte, 2007, p 19-43

World Bank, *Where is the Wealth of the Nations? Measuring Capital for the First Century*, 2006

Working Papers parus depuis 2018

Lourdes Amigo Vázquez, *Villes sous contrôle. Parlements français, chancelleries espagnoles et ordre public à l'époque moderne : une étude comparative*, FMSH-WP-2018-134, mars 2018.

Magdalena Bieniak, *Comment étudier les Commentaires pauliniens d'Étienne Langton ? L'origine et l'histoire de la transmission du Commentaire de Langton à l'Épître de Saint Paul aux Romains*, FMSH-WP-2018-135, mars 2018.

Guilhem Fabre, *China's digital transformation. Why is artificial intelligence a priority for chinese R&D?*, FMSH-WP-2018-136, juin 2018.

Philippe Steiner, *Les sociologies relationnelles contemporaines : Notes à partir de Robinson Crusoé*, FMSH-WP-2018-137,novembre 2018.

Thomas Laux, *The cultural logics in the field of scientific policy advice in France. Analyzing the justifications in the organizational identity of think tanks*, FMSH-WP-2018-139, décembre 2018.

Sebastian J. Moser & Tobias Schlechtriemen, *Social Figures - Between societal experience and sociological diagnosis*, FMSH-WP-2018-140, décembre 2018.

Laura Fortin, *La trame d'une anthropologie textile. Soixante-quinze ans d'évolution de l'artisanat textile féminin au Burkina Faso (1912 – 1987)*, FMSH-WP-2019-141, mars 2019.

Emmanuelle Laurent, *Le rite de passage des 36 et 49 ans des hommes naxi – relations de parenté et origines plurielles impliquées (Yunnan, Chine)*, FMSH-WP-2019-142, juin 2019.

Najwa Adra, Nadje Al-Ali, Sana Farhat, Danièle Joly, Pénélope Larzillière, Nicola Pratt, *Women, violence and exiting from violence with a gendered approach: MENA region and diaspora*, FMSH-WP-2020-143, march 2020.

Florence Cassam Chenaï, *L'Humanitaire dans la Globalisation. Discours de l'aide et enjeux du triptyque «Humanitaire / Développement / Paix et sécurité» au Sahel : construction d'une « success story »* ?, FMSH-WP-2020-144, mai 2020.

Retrouvez tous les working papers et les position papers sur notre site, sur hypotheses.org et sur les archives ouvertes halshs.
http://www.fmsh.fr/fr/ressources/working-papers
http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMSH-WP
http://wpfmsh.hypotheses.org